

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DES FINANCES

Arrêté du 9 Chaoual 1447 correspondant au 28 mars 2026 fixant la liste nominative des membres du bureau spécialisé de tarification en assurances.

Par arrêté du 9 Chaoual 1447 correspondant au 28 mars 2026, la liste nominative des membres du bureau spécialisé de tarification en assurances, est fixée, en application des dispositions de l'article 2 du décret exécutif n° 09-257 du 20 Chaâbane 1430 correspondant au 11 août 2009 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de l'organe spécialisé en matière de tarification des assurances, comme suit :

Nom et prénoms	Qualité	Autorité représentée
– Mme. Bahia Allel	présidente	ministère des finances
– Mme. Besma Daoui	membre	ministère du commerce intérieur et de la régulation du marché national
– M. Mounir Ghernouti	membre	association des sociétés d'assurance et de réassurance
– M. Chakib Kacimi El Hassani	membre	
– M. Houcine Hassani	membre	expert en assurances